

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MELANGES RELIGIEUX,

## POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI.

Montreal, Mardi 9 Mai 1846.

No. 69.

### LETTRÉ DE M. CARNOT.

Le ministre provisoire de l'instruction publique et des cultes a adressé la lettre suivante à M. le cardinal-archevêque de Lyon :

" Monsieur le cardinal,  
" Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour appeler mon attention sur un arrêté pris par M. le commissaire provisoire du gouvernement dans le département du Rhône, à l'effet d'ordonner la dissolution de diverses associations religieuses, qui s'étaient établies sans autorisation dans votre diocèse. Vous vous élevez contre cette mesure, qui vous paraît constituer une atteinte à la liberté religieuse et au droit d'association.

" La liberté religieuse, monsieur le cardinal, a été solennellement reconnue par le gouvernement provisoire, dans un de ses premiers actes; celle des associations n'est pas plus contestée. La République n'hésite devant la consécration d'aucuns droits; elle les garantit tous, et le gouvernement provisoire n'entend pas faire obstacle à ce que les citoyens se réunissent pour accomplir en commun des actes de religion ou de bienfaisance, pas plus qu'il ne s'oppose à ce qu'ils s'assemblent pour l'exercice de leurs droits politiques.

" Le gouvernement provisoire tient à ce qu'aucun doute ne puisse s'établir à cet égard dans les esprits.

" Mais vous reconnaissez en même temps, monsieur le cardinal, que la même à la liberté est le mieux reconnue et le plus largement pratiquée, l'ordre et la sûreté publique ont aussi leurs droits, qui deviennent des devoirs pour l'autorité, dans des circonstances graves. Et je n'ai pas besoin de vous faire observer que, dans ces cas, les mesures de police, souvent rendues nécessaires par ceux mêmes qu'elles semblent frapper, au lieu d'être une attaque contre les principes ou les personnes, sont, au contraire, pour les uns et les autres une protection véritable.

" J'ajouterai, dans l'espèce, une considération essentielle: par cela même que le gouvernement provisoire n'hésite pas à reconnaître hautement la liberté des associations religieuses, il a le droit d'exiger en retour que ces associations religieuses ne se constituent pas en dehors et au-dessus des règles qui, de tout temps, ont fait la base du droit public français, et que la République doit et veut maintenir avec fermeté.

" Si des associations peuvent, en principe, se former librement, ce ne doit être non plus que sous la réserve que ces associations, purement privées, n'affecteront pas le caractère de corps constitués ayant une existence propre; qu'elles n'essayeront pas de faire, par personnes interposées, les actes de la vie civile, dont la reconnaissance légale aurait seule pu les rendre capables; qu'enfin elles n'auront pas pour fondement des vœux qui seraient en désaccord avec l'esprit non moins qu'avec le texte de la législation du pays. Du moment donc que ces associations se seraient produites avec ces caractères, au mépris des règles que je viens de rappeler, de telles infractions ne sauraient évidemment leur constituer aucun droit, et, à ce titre, elles peuvent, le cas échéant, être supprimées.

" C'est dans cet ordre d'idées qu'a dû nécessairement se placer M. le commissaire du département du Rhône lorsqu'il a jugé opportun, à raison des circonstances, de prendre l'arrêté contre lequel vous réclamez et dont il lui appartient de régler l'application suivant les nécessités et les convenances locales. Le gouvernement provisoire ne peut donc donner son adhésion la plus complète à des mesures que ce fonctionnaire n'a prises que conformément à ses intentions, dans le cercle des pouvoirs qu'il avait reçus, et dans l'esprit des lois nationales. J'ai pu apprécier d'ailleurs que l'exécution donnée à son arrêté n'avait manqué ni de réserve ni d'une sage modération.

" Recevez, etc."

Allons donc, monsieur le ministre des cultes, soyez plus franc et plus bref.—Nous aimons mieux l'audace que l'hypocrisie dans le despotisme.—Ne nous dites plus que la République n'hésite devant la consécration d'aucuns droits.—Déclarez-nous sans phrase que vous entendez supprimer partout où vous voudrez, et quand il vous plaira, la plus sacrée, la plus inviolable de toutes les libertés, la liberté religieuse.

A quoi bon tant de misérables sophismes pour colorer l'arbitraire? C'est peine et temps perdus.—Nous-mêmes nous ne perdons pas notre temps à combattre ces arguties à la Dupin, que vos commis n'ont fait qu'exhumer des cartons de vos prédécesseurs.—Le droit public français invoqué contre les corporations religieuses un mois après que la République a brisé toutes les entraves au droit d'association!—Patience! L'Assemblée nationale nous dira bientôt si elle entend la liberté comme les préconisateurs de nos provinces et selon les vieilles traditions de la bureaucratie.—Mais en attendant, que le clergé, que tous les hommes de bonne foi qui ont cru saluer une ère nouvelle de liberté, y songent aux élections. Contre le parti pris de la force, la raison est impuissante, la conscience ne peut que s'indigner et protester: la nation avivra.

Ami de la Religion

### DÉPUTATION IRLANDAISE A PARIS.

Une députation d'Irlandais a été reçue lundi par M. de Lamartine. Nous reproduisons et les adresses des citoyens d'Irlande et la réponse du ministre des affaires étrangères de France.

M. O'BRIEN, membre du Parlement anglais: Permettez-moi d'offrir les félicitations qu'un peuple esservi peut adresser sans reproche à une nation qui vient de conquérir noblement sa liberté.

Nous vous félicitons de la chute d'une tyrannie fondée par l'artifice le plus consommé, mais qui est tombée dans un instant devant l'enthousiasme chevaleresque de votre nation.

Nous ne savons si nous devons le plus admirer votre courage pendant la lutte ou votre sublime modération après la victoire.

Vous avez su respecter la religion, et Dieu a béni votre œuvre.

Par votre héroïsme vous avez enseigné aux nations opprimées que la liberté ne manque jamais à ceux qui hasardent tout pour l'obtenir.

Par votre maintien rigoureux de l'ordre public vous avez démontré que la vraie liberté n'a rien de commun avec l'anarchie.

Nous vous saluons comme arbitres des destinées futures du genre humain, comme libérateurs des nations asservies.

Nous à qui la nationalité a été ravie par les moyens les plus infâmes, nous qui, sans relâche, sentons tous les maux qui résultent de cette perte inexplicable, nous, peuple irlandais, nous demandons votre sympathie.

L'Irlande a déclaré qu'une fois encore cet ancien royaume deviendra libre et indépendant.

A votre exemple, nous n'abandonnerons pas les voies de la constitution avant d'en avoir épuisé toutes les ressources.

Nous laissons à l'avenir à développer nos projets, mais nous ne devons pas manquer de vous dire que votre amitié franche et loyale peut beaucoup contribuer à les rendre efficaces, peut en avancer les succès.

Nos droits à votre fraternité reposent sur les traditions les plus héroïques de votre histoire.

Dans les temps passés, au moment de l'infortune la plus extrême de l'Irlande, vos pères ont accueilli avec hospitalité nos guerriers exilés; et les champs de Fontenoy peuvent dire comment cette hospitalité a été acquittée par l'effusion du sang irlandais, coulant pour soutenir la gloire de la France.

Pour nous-mêmes, aussi bien que pour vous, nous suivrons avec une sollicitude extrême le développement de votre naissante République.

Nous trouvons dans votre intention de fonder vos institutions sur les bases les plus larges un augure heureux de votre destinée future. Vous faites bien de ne plus les poser sur des classes privilégiées, mais sur la nation française tout entière.

Consolidez l'œuvre que vous avez commencée. Conservez les droits de la propriété par la conservation des droits de l'industrie. Ne vous abandonnez pas aux impulsions dangereuses qu'engendrent l'amour de la gloire et le désir de la conquête, mais soyez toujours prêts à secourir les opprimés. Faites de la France le centre, non pas seulement de la civilisation et des arts, mais aussi de la liberté universelle. Continuez de donner au monde l'exemple magnanime de vos mâles vertus, et soyez assurés que parmi ceux qui vous feront hommage de leur admiration, vous ne trouverez pas d'ailli plus affectionné que la nation irlandaise.

M. O'CONNOR, au nom des citoyens de Dublin: Citoyens, nous nous adressons à vous comme des esclaves doivent parler à des hommes libres, comme une nation qui a encore son indépendance à revendiquer et sa liberté sociale à conquérir doit parler à un Etat souverain et à une République.

Si nous avions un gouvernement national, un centre constitué qui eût la volonté et le pouvoir d'agir et de parler en notre nom, il nous aurait dit depuis longtemps l'admiration que nous commandons votre héroïsme, la sympathie que nous inspire votre cause, la joie que nous ressentons de votre victoire, mais que notre condition nous force de taire. La domination étrangère et les divisions intestines étouffent dans nos cœurs les meilleurs et les plus nobles sentiments et rendent impuissantes des millions de voix.

Citoyens, recevez de nous toutes les félicitations que nous pouvons vous offrir. Elles renferment bien des vœux, soyez-en sûrs, que nous ne pouvons exprimer, les souhaits ardents, les passions de la souffrance et de l'esclavage: vous qui n'avez qu'hier terrassé le despotisme; vous qui, pendant dix-huit ans, avez dû renfermer dans vos cœurs la haine que vous portez au despotisme, vous citoyens, vous pouvez nous comprendre.

Nous reconnaissons dans la République française l'œuvre des hommes qui honorent le travail; dans chacun de ses actes un acte de justice envers les droits du travailleur; dans sa victoire, dans sa gloire et dans ses succès, une justice immortelle dans laquelle, nous autres, ouvriers, nous participons.

Esclaves comme nous le sommes, nous ne pouvons vous offrir que notre sympathie, que notre amitié individuelle. En retour, nous vous demandons de jeter un regard de compassion et de douleur sur les souffrances d'une sœur, la plus ancienne et la plus persécutée, issue comme vous de la race celtique. Nous vous demandons de ne pas rougir de notre honte et de notre esclavage, mais de nous conserver votre amitié et votre sympathie jusqu'au jour où notre patrie puisse les mériter.

M. Lamartine fit alors la réponse que nous avons reproduite dernièrement.

### MGR. LUQUET EN SUISSE.

La mission extraordinaire de Mgr Luquet n'a pas eu des résultats heureux jusqu'à présent; les affaires se compliquent, au contraire, de plus en plus entre les autorités radicales et le pouvoir ecclésiastique. Dans le Valais, le conseil d'Etat a ordonné l'exécution de la loi en vertu de laquelle l'Etat s'approprie les biens ecclésiastiques. A Lucerne, le grand-conseil s'occupe de la suppression du couvent de Sainte-Urbaine. A Fribourg, une assemblée populaire (c'est-à-dire quelques centaines d'hommes sans crédit) demandent de nouveau la suppression de tous les couvents.

Au milieu de ces afflictions il est consolant de voir l'attitude que prend l'évêque de Fribourg vis-à-vis des prétentions exorbitantes du radicalisme. Nous sommes heureux de communiquer à nos lecteurs quelques extraits du mémoire que ce prélat vient d'adresser au grand-conseil de Fribourg à ce sujet. Aux envies rapaces du radicalisme, l'évêque répond :

" Exilés de Lausanne au seizième siècle, les évêques

de ce diocèse ont vécu, pour la plupart, de leurs biens privés, et non des revenus de l'évêché, qui se réduisent à peu près à rien. Avant la révolution française, les rois de France leur accordaient les revenus d'une abbaye ou d'un prieuré pour les aider à vivre. Jusqu'en 1815, les évêques n'avaient pas même une habitation propre, et ceux qui n'étaient pas de Fribourg étaient tout simplement locataires. Ce fut le clergé qui, de ses deniers privés, acheta cette qui porte aujourd'hui le titre d'évêché, mais qui est bien plutôt la maison du clergé.

" Nous recevons de l'Etat une somme annuelle de 479 fr.; nous retirons l'intérêt d'un capital qui donne un revenu annuel de 563 fr.; nous recevons pour la messe épiscopale 1,700 fr. par an (provenant de l'ancien couvent de la Valsainte, etc.). Les gouvernements de Berne et de Vaud (qui font partie du diocèse n'ont rien donné; celui de Genève a cessé de solder le traitement qu'il faisait à l'évêque, depuis les difficultés qui se sont élevées entre notre prédécesseur et lui au sujet de la cure de Genève. C'est donc avec le modique revenu de 2,744 fr., auxquels on peut ajouter 332 fr. que nous donne le gouvernement de Neuchâtel pour l'administration de cette partie de notre diocèse, et un casuel peu considérable, c'est, disons-nous, avec cette modique somme que nous sommes obligé de faire face à tous les dépenses de notre maison, entretenir son personnel, payer nos employés, faire de nombreuses courses, pour voir à quantité de cérémonies, fournir les objets du culte de notre chapelle, faire souvent des réceptions indispensables, surtout les frais d'une correspondance qui, année commune, s'élève de 300 à 400 fr.; satisfaire, en un mot, à tous les besoins et à toutes les convenances de notre position.

" En jetant un coup d'œil attentif sur ce fidèle tableau de nos recettes et de nos charges, qui croira qu'il puisse y avoir abus? Et remarquez que nous n'avons pas parlé des aumônes qu'un évêque est obligé de faire, des charités, des souscriptions pour églises, constructions publiques et autres bonnes œuvres auxquelles nous ne sactions pas que l'évêché, tant pauvre qu'il soit, ait jamais fait défaut."

A ces paroles nobles, le généreux prélat ajoute qu'il se dévouerait plutôt de tout que de manquer à son devoir.

### REVUE POLITIQUE.

La Prusse, l'Autriche et toute l'Allemagne sont en ébullition, et paraissent entraînées par le même courant électrique qui vient de renverser en France un trône, une dynastie et une constitution de dix-sept ans. Aux cris de réformes, les peuples allemands marchent comme nous à la conquête souveraine des droits et de la liberté de tous. Ni les uhlands de la Prusse, ni les dragons noirs autrichiens qui répandirent, en 1815, tant d'épouvante sur nos contrées indignées, ni toutes ces armées si bien disciplinées en qui les souverains avaient mis leur confiance et leur force, n'ont pu défendre les trônes si respectés jusqu'ici de Marie-Thérèse et du grand Frédéric II. L'immobile et froid allemand est devenu tout à coup aussi remuant pour sa liberté, que l'impétueux combattant de Paris. Quel souffle s'est donc levé sur l'Europe? Quel sujet d'étonnement et de méditations profondes viennent nous apporter les événements de chaque jour? Si M. de Metternich et le roi de Prusse sont renversés ou forcés de compter avec les peuples, que reste-t-il de l'ancienne ligue de Waterloo et de la vieille diplomatie de 1815.

Quelle leçon aussi pour ces royautés absolues qui ont cru si longtemps pouvoir ne tenir aucun compte des nationalités ni des droits les plus légitimes des peuples? Après la destruction des institutions et des repaires fortifiés de la féodalité du moyen âge, les royautés s'emparèrent du mouvement réformateur du seizième siècle et le tournèrent contre l'Eglise et conséquemment contre les peuples. Qu'arriva-t-il dès lors? Jamais peut-être l'Europe n'avait vu son sol plus inondé de sang, jamais il n'y eut plus de sanglantes luites dans le monde; l'Europe, durant trois siècles, ne fut qu'un vaste champ de bataille où le carnage élevait de tristes trophées à la gloire. Quand plus d'un million de troupes coalisées eût écrasé la France et brisé en éclats l'épée de Napoléon, l'ère de la diplomatie absolutiste commença pour l'Europe; Vienne prise d'assaut aujourd'hui par ses propres habitants insurgés, comme elle l'avait été par les armées victorieuses de notre empereur, Vienne vit en 1815 l'un des plus étranges spectacles de l'histoire: sept ou huit souverains, secondés ou dirigés par trois ou quatre diplomates, se partageant en arbitres suprêmes les trônes et les nationalités européennes. La France, la noble et malheureuse France fut jetée au sort par des soldats comme la robe sans couture. L'Italie, la Pologne, l'Irlande et la Belgique, nos sœurs si chères, furent encore plus maltraitées que la France. Mais qu'on ne l'oublie jamais, ce fut un triumpvirat diplomatique qui tourna contre le manteau brillant de l'empire français pour le mettre en lambeaux, l'épée des barbares du Nord; Pozzo di Borgo, Talleyrand et Metternich. Napoléon à Sainte-Hélène a marqué des traits de son indignation et de sa haine ces trois illustrations diplomatiques, auxquelles il attribue la funeste influence qui abassa la France et ses destinées glorieuses par les traités de 1815. Or, Pozzo di Borgo est mort dans la disgrâce de son empereur; M. de Talleyrand a introduit précisément dans sa fameuse quadruple alliance le germe de

dissolution qui a emporté cet établissement de juillet, qu'il prétendait avoir fondé sur d'éternelles bases, dans son ambassade à Londres après laquelle il dit ce mot célèbre: *La république veut la guerre, elle ne l'auroit pas.* Talleyrand est mort paisiblement dans son lit, réconcilié avec l'Eglise, on le pense du moins, mais forcé d'avouer que malgrés les efforts de son habileté, continués par le prétendu Napoléon de la paix, la révolution n'ait encore. Enfin restait à Vienne, et pesait sur l'Italie, le prince de Metternich qui résistait en lui seul, à tort ou à raison, les souvenirs odieux de la diplomatie de 1815. M. de Metternich a eu son heure; les bourgeois et le peuple viennois ont renversé ce dernier rempart de la diplomatie victorieuse depuis cinquante ans. Est-ce la justice, est-ce la miséricorde qui éclatent ici du haut du ciel? Nul n'a mission pour l'affirmer; mais les événements, selon l'esprit et le langage chrétien, sont les enseignements de la Providence: c'est aux nations, c'est à nous surtout, enfants de notre belle France, à nous montrer intelligents de ces grandes leçons par un attachement plus profond à la foi en même temps qu'à la liberté. L'Eglise, qui a vu tomber l'empire romain et la féodalité du moyen-âge, n'a rien à démêler avec les ruines des monarchies qui s'allièrent plus ou moins contre elle à la sanglante insurrection de Luther.

Ami de la Religion.

### MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 9 MAI 1846.

### LE RAPPEL DE L'UNION.

Le Journal de Québec avait promis depuis bientôt six à sept semaines de parler franchement et consciencieusement du Rappel de l'Union des deux Canadas. Des raisons majeures l'empêchèrent de remplir aussitôt sa promesse; il dut différer et ce retard ne fut certes pas un mal. Car dans l'intervalle, la question devint quelque peu plus actuelle, elle devint plus publique (si nous pouvons nous exprimer ainsi), et par là même elle ne fit que mériter une discussion plus longue, plus réfléchie, plus consciencieuse, s'il est possible. Notre confrère a parfaitement compris sa position; il l'a sans doute envisagée et méditée profondément, et voilà qu'il aborde son sujet avec toute la franchise, tout le patriotisme, et toute la capacité qu'on lui connaît. Puisse-t-il continuer sa route telle qu'il l'a commencée; il ne manquera pas ainsi de réussir dans sa noble tâche, et contribuera puissamment à préciser notre position, et à éclairer l'opinion publique sur les vrais intérêts du peuple.

Quant à nous, nous nous hâtons de reproduire en entier le premier article de notre confrère, article qu'il a fait précéder de son appréciation du Manifeste de M. Papineau. Cette appréciation a paru dans les *Mélanges Religieux* du 3 mars dernier.

### ARTICLE PREMIER.

La patrie doit être l'affection de l'homme politique, car l'homme passe et la patrie demeure pour jouir ou pour souffrir.

Ne dirait-on pas que nous sommes nés pour le malheur, et que le génie du mal plane en vainqueur sur notre triste patrie; que nos destinées sont confiées tout entières à l'éclaircissement qui passe pour dévaster, à la trombe qui froisse et brise dans son affreux tourbillonnement! A peine le voyageur s'est-il remis du terrible naufrage qui vient de l'assailir, à peine vient-il d'essayer les larmes que lui a fait verser la perte de compagnons chéris, que sans attendre la sérénité parfaite à l'horizon encore voilé, sans écouter les conseils d'hommes expérimentés qui lui indiquent des routes sûres et connues, qu'il s'élançe à pleines voiles sur une mer sans limites et sans rivages, n'ayant pour toute boussole que ses désirs et ses brillantes espérances! Le vent est favorable; il sourit plein de joie au rivage qui s'éloigne et à ceux qui frémissent à l'aspect peu rassurant du ciel. Bientôt il n'y a plus de terre; le firmament étend sur la mer sa voûte infinie, le vent souffle plus fortement, les cordages s'agitent et sifflent; la mer se soulève et gronde avec fureur, l'éclair sillonne et vient s'abattre sur le vaisseau avec un horrible fracas; la vague se rejette en nappes immenses sur le pavois pour précipiter dans le gouffre tout ce que la foudre a frappé. Que deviendra ce débris de navire sans guide, ballotté par le tempête, et prêt à chaque instant de s'abîmer dans les flots? et ce reste d'équipage suspendu entre l'existence et la mort! Dieu viendra sans doute à son secours. Tel est le vaisseau de l'état, telle est la destinée que nous poursuivons avec un lugubre aveuglement, tout en criant que le salut de la patrie ne peut être que dans l'agitation et dans la tempête. Nous ne sommes forts que dans la faiblesse et dans l'abaissement, car ce n'est que là que nous sommes unis. A peine, après cinquante ans de luites orageuses, possédons-nous un pouvoir qu'ont fécondé notre sang et les cendres de nos ruines chaudes encore, que nos jalousies et nos ambitions poussent des cris de colère et de vengeance, et morcellent notre force à l'infini. L'histoire est là pour dire que l'anéantissement est la destinée certaine de la société travaillée par de pareils éléments. Nous pouvons l'égoïsme si loin que nous ne voulons pas de salut de la patrie par d'autres que par nous et pour nous donner cette coupable jouissance, nous sommes prêts à chaque heure à tout remettre en question et à nous confier aux incertitudes de tous les systèmes et de toutes les théories possibles.

Les graves événements qui se passent en Europe, les trônes qui vont s'abîmer tour à tour dans le gouffre sans foudres

de la démocratie, doivent contribuer puissamment, nous l'avons dit, à donner de gigantesques espérances aux hommes de l'avenir et de pagitation; aussi n'a-t-on pas dit gravement quelque part qu'il fallait agir afin d'être prêts pour les événements qui se préparaient en Angleterre; comme si les mouvements des chartistes, qui ont bien raison en quelques points, pouvaient nous soustraire aux griffes du léopard. On vous dira, avec la même gravité, demandez parce que vous avez refusé, et parce qu'à la vingtième fois en aura honte de vous refuser; comme si la honte était la qualité habituelle des gouvernements! Les corps collectifs ont difficilement honte parce qu'ils n'ont pas de physionomie qui puisse rougir. Il n'y a que l'instinct de la conservation et la nécessité qui fassent faire aux gouvernements ce que les peuples appellent justice. Personne ne dira que la France, la Prusse, l'Autriche et tant d'autres pays naguère soumis au règne de l'arbitraire, doivent, à la honte des despotes et de leurs conseillers, la mesure de liberté et de justice dont elles jouissent maintenant.

Mais pour cela il faut être fort. Si vous êtes forts, marchez au bonheur et à la liberté par le chemin le plus court; vous aurez raison. Si au contraire vous êtes faibles, vous aurez tort de toutes manières, vous aurez tort envers l'histoire qui vous condamnera et vous accusera d'un manque de prévoyance et de maturité; vous aurez tort, et cruellement tort, vous le savez, envers vos vainqueurs; vous aurez tort envers vous-mêmes et surtout envers la société que, sans mauvaise volonté, nous voulons le croire, vous aurez imprudemment poussé à sa perte et à sa destruction. Washington serait-il aussi grand dans l'histoire et dans l'admiration du genre humain, s'il avait succombé à la puissance de la Grande-Bretagne après ses incroyables efforts pour donner la liberté à ses trois millions de compatriotes? Ou compte que 300,000 hommes périrent dans les sept années de la guerre de l'indépendance américaine. C'était un peuple fort par le nombre, fort par son incroyable industrie, fort par son homogénéité, fort par l'appui de la France, et fort des luites de l'Angleterre avec des puissances étrangères. Aujourd'hui le léopard britannique étend ses pattes immenses sur toutes les régions que la soleil éclaire et réchauffe; ses flottes couvrent toutes les mers et portent partout le signe de sa force et de ses incomparables ressources. Trente-huit ans de paix avec les grands pouvoirs de l'Europe lui ont permis de développer au-delà de toute conception sa puissance et son industrie. Elle a travaillé, il est vrai, l'intérieur par un vaincu qui déchire et dévore ses vastes entrailles, la famine. Mais bien des prophètes ont prédit sa ruine et son abaissement, et cependant le géant est encore là debout sur son rocher, mectant l'abîme, et pendant qu'il arrache d'une main de ses entrailles mutilées le chancre qui le dévore, il dirige de l'autre, dans le sens de sa volonté, la tempête et le flot de la mer.

Si d'autres considérations ne peuvent valoir à nos yeux, calculons du moins notre force, car la lutte arrivera au moment que nous n'aurons pas prévu. Ne nous a-t-elle pas déjà surpris une fois il y a onze ans, lorsque nous étions loin de l'attendre, si tôt du moins? n'a-t-elle pas déjoué tous nos calculs et toutes nos espérances, si toutefois nous avons calculé et nous avons espéré? Vous aurez beau dire, comme on le disait alors, que vous ne voulez pas la lutte, vous l'aurez malgré vous à cause de la nature même et du but avoué de votre agition. C'est exclusivement de la nationalité que vous voulez, car vous déclarez explicitement que vous ne voulez pas le libéralisme, et vous donnez pour mot d'ordre ce qui se passe en ce moment par là de l'Atlantique.

On dira sans doute pour nous répondre que nous sommes des alarmistes, que par nos lugubres prophéties nous appelons la guerre et la mort. Ah! nous traitons de la sorte nous-même ceux qui nous présentaient, avec une aigreur pardonnable dans un moment suprême, la tempête et la foudre qui ont labouré si cruellement les champs de notre chère patrie et qui ont porté une si noble atteinte à notre principe de vie sociale! Nous savons que ceux qui dans tous les temps ont prêché aux peuples la prudence et la modération ont rarement été populaires, car l'affection et l'admiration publiques naissent plus facilement de l'enthousiasme et du sentiment surexcité. Aussi ne verrons-nous flatter des passions qui ont d'ailleurs leur point d'appui dans le moi leur des motifs et dans la plus noble des causes, celle de la justice et de la liberté. Nous comprenons que le journalisme a une mission plus réelle, sinon plus facile, que celle de se laisser dominer par une impulsion momentanée imprimée à l'opinion, quelque forte et quelque universelle que puisse être cette impulsion, et de se confier au torrent qui passe pour dévaster; il a celle de prévoir et d'avertir, il a celle de discuter et de combattre avec tout le sang-froid possible dans la lutte, toutes les opinions généreuses ou non, raisonnables ou irrationnelles, qui peuvent mettre en danger les libertés existantes et les éléments de vie et de régénération sociale et politique. Si l'on conçoit que cette mission est essentielle, on doit la respecter et l'admettre. Si, au contraire, on veut la proscrire et la flétrir, précisément parce qu'elle est nécessaire et courageuse par le fait même qu'elle est impopulaire quelque part, ce qu'on appelle la liberté de la presse et de la discussion publique sont d'odieuses mensonges, de déplorables injustices faites au droit de chacun de donner son opinion et de discuter celle d'autrui au profit de tous. Nous détestons cette tyrannie la plus désolable de toutes, puisqu'elle est la plus nuisible et qu'elle tend à tirer profondément dans leurs sources la civilisation qui se produit par la discussion, et le bonheur qui ne peut être que dans la lumière et la prospérité.

Pour notre part nous prétendons garder cette liberté; mais si on venait à nous la ravir forcément, nous jetterions notre plume dans le torrent que nous verrions couler de nos yeux des mauvais jours, puisque l'on veut que ses eaux seules, sans direction et sans placidité, soient chargées de porter vers l'avenir nos vœux, celles de nos familles et nos intérêts les plus chers. Mais auparavant, il nous sera permis, nous l'espérons du moins, de développer complètement notre pensée sur une question aussi importante que celle de vie et de mort pour notre pays; après, s'il le faut, nous garderons le silence, en attendant des jours de réflexion et de sérénité, car nous ne voulons pas avoir raison seul contre notre pays, s'il ne partage pas nos craintes et nos opinions. Mais nous n'aurons pas assez de patriotisme pour prendre pour la volonté du pays des mouvements partiels et encore incapables de se dessiner et de se définir; nous lui voulons plus de largeur et d'étendue.

Ce n'est pas du libéralisme, dites-vous, c'est de la nationalité qu'il nous faut; c'est de la nationalité exclusive. Nous avons déjà fait de la nationalité exclusive, et ceux qui sont assez vieux ou qui ont assez lu pour connaître l'histoire politique des vingt-cinq dernières années, savent que des hommes qui marchaient avec nous, qui reconnaissaient comme nous les injustices du gouvernement britannique à notre égard, qui détestaient comme nous, et plus que nous peut-être, les privilèges, les monopoles et les pernicieuses influences de la bureaucratie et des pactes de familles, sous l'ancien régime, ces hommes nous en avons fait des ennemis irréconciliables et puissants qui ont cru trouver, dans notre exclusivisme dit national, le droit de nous être injustes et de

nous exclure à leur tour. Nous les avons forcés de se rallier au gouvernement et à ceux qu'ils haïssaient, en réveillant chez eux au même degré l'instinct puissant de conservation et de vie nationale. L'agitation paisible s'anima, devint ardente et puis tempétueuse. La lutte s'engagea désastreuse et terrible. Non seulement il nous fallut combattre ces adversaires que nous nous étions créés, mais la nationalité s'affaiblit, se morcela, se dévint par des guerres intestines; le sang coula et cette nationalité, vivace, trop vivace peut-être, paya dans les ruines et dans le sang les cris de guerre poussés en son nom. Le despotisme, appuyé sur une nationnité qui voulait vivre, elle aussi, et qui chercha son salut dans l'ombre du trône, le despotisme se dressa de colère, et sévit avec fureur. Trop faibles, nous fûmes écrasés. Wolfred Nelson combattit, il est vrai, comme un lion avec sa bande de braves sur les rives de Richelieu, et triompha. Mais sa victoire fut vaine et le héros et plusieurs de ses compagnons allèrent chercher dans l'exil le prix de leurs sacrifices et de leur courage. Et l'immortel Chénier!... ne pouvant vainement vouloir mourir. Bientôt le bourreau dressa la terrible hache, et de Lomier, Cardinal, et bien d'autres payèrent de leur vie un patriotisme dont le dévouement sublime fit des veuves, des orphelins et couvrit le pays de désolation et de ruines, mais ne put le sauver.

On a dit quelque part qu'il y avait de la lâcheté à ne pas jeter à la face des Tyrans leurs injustices et leurs spoliations. Le courage est quelque chose de noble et de beau, mais pour être méritoire il a besoin d'être utile, et il ne peut y avoir de mérite à dire ce que l'on croit être la vérité, si, loin de faire du bien, elle peut faire du mal à la société au nom de laquelle on l'a dit, et qui devient par là solidaire des maux qu'elle peut produire.

Vous voulez agiter le rappel de l'Union au nom de la nationalité; vous rejetez le libéralisme, c'est à dire la justice pour tous. On comprend ce que signifie ce cri de nationalité poussé au milieu d'une société, travaillant depuis dix ans à sortir de ses ruines et à se reconstruire par la paix et par la concorde. Nous déclarons "qu'il faut s'empêcher du sol" pour y asseoir et y étendre "notre race". D'après ce principe vous devez déguerpir pour faire place aux tribus sauvages que vous renoulez incessamment au fond des forêts, car ils ont, en vertu de la possession, des droits antérieurs aux vôtres.

Dès que vous repudiez le libéralisme, ce grand principe de fraternité, et conséquemment d'union et de force entre tous les enfants d'Adam; dès que vous faites comprendre qu'il y a exclusion et isolement pour tout ce qui n'est pas votre nationalité, pour tous ceux qui ne parlent pas votre langue, dès ce moment vous déclarez la guerre à ces derniers. Ils sentent qu'ils ne sont plus vos frères, ils sentent qu'ils sont nationaux; ils sentent que ce n'est plus entre eux et nous une simple question d'opinion, d'intérêt et de justice sur lesquels les hommes peuvent s'accorder ou différer, sans démarcation de langue ou d'origine; ils sentent enfin que leur nationalité est en danger, et que c'est pour eux une question de vie et de mort. Par votre politique absurde et meurtrière, vous placez, en face l'une de l'autre et dans une position d'agression, deux nationalités prêtes à s'entre-choquer au premier signal. Pour produire ce terrible choc, il n'est pas que l'émancipation électorale. La population bas-canadienne d'origine britannique, plus faible que la nôtre numériquement, jettera un cri d'alarme et de désolation à ses nationaux du Haut-Canada, et ces 800,000 hommes, plus nombreux que nous, et dont une sage politique nous avait fait des amis, nous les tournerons infailliblement contre nous jusqu'au dernier, parce que l'instinct national est plus fort chez l'homme que l'intérêt matériel et que les principes. Après cela, si l'Angleterre, dont vous blâmez tant les injustices, voulait faire peser plus lourdement sur vous son joug de fer, vous cherchiez en vain dans votre fatal isolement des amis qui vous protégeraient. Vous trouveriez, au lieu de protection et d'appui, des armes dans les mains de vos anciens amis pour vous égorger. Telle serait notre position, désolant avenir que nous repoussons de toutes les puissances de notre être, et qui, nous en avons la rafraîchissante espérance, ne sera pas celui de notre pays! Telle sera notre forte position pour attendre "les événements qui se déroulent de l'autre côté de l'Atlantique."

Il ne faut pas se faire illusion sur les mots, il ne faut pas que la fatigue d'un côté, et l'enthousiasme et l'amour de la patrie de l'autre, nous fasse franchir imprudemment les limites de la justice dont l'origine est plus divine et plus féconde que la nationalité. Ce dernier mot résonne si agréablement à nos oreilles, que nous oublierons quelquefois que ce n'est pas être national que d'être injuste, que ce n'est pas être national que de pousser son pays vers sa ruine pour le seul plaisir de prôner sa nationalité.

GRANDE ASSEMBLÉE

AU MARCHÉ BONSECOURS.

Hier soir, conformément à l'avis donné sur les journaux de cette ville, il y a eu au Marché Bonsecours une grande assemblée composée en grande partie d'Irlandais. Va sans doute quelque malentendu parmi eux-ci, plusieurs chefs se trouvaient être absents; en sorte que ce n'est qu'avec peine que l'on ait pu se procurer une personne pour présider l'assemblée. Après bien des pourparlers, M. Thomas McGrath a été proposé par M. Devlin et appelé à grands cris par toute l'assemblée. Mais soit que ce monsieur fût absent ou qu'il se soit retiré en ce moment, on n'a pu le trouver dans la salle. Alors M. Devlin est revenu se présenter à l'auditoire, et a proposé pour président Chas. Coursol, écrivain, avocat, proposition qui fut accueillie par un tonnerre d'applaudissements, qui joints à mille cris plusieurs fois répétés, ont forcé M. Coursol à se rendre sous des vœux de l'assemblée et à prendre le fauteuil; ce qu'il a fait, après avoir offert ses remerciements au nombreux auditoire, qu'on estime à pas moins de deux mille personnes. Durant la soirée, plusieurs orateurs ont pris la parole; entre autres, MM. McCoy, Devlin et Brennan qui ont proposé chacun des résolutions. M. McCoy, le rédacteur du *Quebec Spectator*, est un jeune homme d'une grande éloquence, et qui paraît un ami sincère et de son pays natal et de son pays d'adoption. M. Devlin et M. Brennan sont aussi des hommes d'une grande énergie, et qui voudraient sincèrement que leur pays natal fût heureux et prospère.

Il fut passé plusieurs résolutions dont nous ne pouvons aujourd'hui donner le texte, mais qui portent que le seul moyen de remédier aux maux de l'Irlande, c'est le rappel de l'Union; que les Irlandais du Canada doivent s'unir à leurs frères de l'Irlande et demander avec eux ce rappel; qu'à cette fin, il soit nommé un comité chargé de correspondre avec tous les chefs irlandais du pays, et de collecter des sommes pour fonder à Mont-

réal un journal spécialement consacré aux intérêts de la cause du rappel.

Après ces résolutions, M. Coursol, le président, s'adressa à l'assemblée. Il remercia de nouveau l'auditoire de l'honneur qu'il avait fait à la présidence; il aurait préféré voir celle-ci donnée à une personne plus âgée que lui, et surtout à une personne d'origine irlandaise. Néanmoins il ne peut s'empêcher de remarquer que les résolutions qui ont été lues et passées sont restreintes dans les bornes de la légalité; ce sont des demandes justes et constitutionnelles. M. Coursol a ajouté que, comme président, il était prêt à prendre sa part de responsabilité par rapport à ces résolutions, mais qu'il n'en était pas ainsi de tout ce qui avait été dit par plusieurs orateurs. Il voulait être franc et sincère, et par conséquent disait sans crainte qu'il désapprouvait les insinuations lancées contre certains chefs du parti irlandais, et celles à l'adresse de l'Exécutif; que si leurs chefs n'étaient pas là, c'est qu'ils avaient de bonnes et fortes raisons pour cela; que quant aux ministres, leur écart n'était pas de se mêler dans de semblables assemblées; que néanmoins lui, M. Coursol, reposait en eux la plus grande confiance, et qu'il pensait qu'il en était ainsi de toute l'assemblée. (Applaudissements prolongés.)

Cette assemblée, continua M. Coursol, ne doit pas être une pomme de discorde pour jeter la désunion parmi les Irlandais et dans le parti réformiste; il ne faut pas donner pareille joie à nos adversaires. N'écoutez pas ces hommes qui veulent semer la division dans nos rangs, et qui par là n'ont en vue que de s'acquiescer de la renommée et de l'influence. Après avoir travaillé aussi fortement à placer nos chefs au pouvoir et après avoir si bien réussi, il serait injuste de ne leur donner pas un temps raisonnable; il faut donc tous ensemble continuer énergiquement à les appuyer et par là à les maintenir au pouvoir (Longs et bruyants applaudissements.)

Il nous faut faire justice, a dit en terminant M. Coursol, de certaine coterie dont tous les efforts tendent à se saisir du pouvoir; il nous faut faire justice de certains petits journaux, qui ne veulent que procurer la désunion du parti libéral, et qui par ce moyen essaient de se créer de la popularité. Tous les réformistes seront donc amis, et les intrigants verront que leurs efforts sont vains et inutiles.

Après cette chaleureuse improvisation, des applaudissements unanimes témoignèrent en faveur des sentiments de l'assemblée, qui donna ensuite des hurrahs frénétiques pour la France républicaine; le maire de Montréal, le président M. Coursol; M. O'Brien, Meagher et Mitchell; le libérateur de l'Irlande, et finalement M. Devlin, avocat de cette ville. Après quoi l'assemblée s'est dispersée.

LES EVANGÉLISATEURS.

Nous apprenons par nos correspondants de Québec que les murs de la ville ont été couverts de placards annonçant que MM. Sewell, Marsh, Middleton, Cairns et Cie. vont enfin commencer la conversion et la réorganisation des Canadiens-Français, qu'il ont traités précédemment de superstitieux et d'ignorants. Pour notre part, nous ne pouvons que plaindre ces évangélisateurs improvisés, qui vont ainsi perdre et leur temps, et leur argent, et leur énergie. Nous ne pouvons que les plaindre, car nous savons combien tout peuple est religieux et par là même comment il recevra MM. les évangélisateurs. Il les recevra comme on reçoit les étrangers; mais dès qu'ils entameront le sujet de leur conversion et de leur régénération, ils venant que l'on ne viole pas impunément la liberté individuelle et qu'il faudrait bien mieux pour eux aller peser dans le secret de leurs consciences les motifs qui les font agir. Ils pourraient encore se souvenir que leur premier devoir est de s'acquiescer des obligations de leurs emplois. Ainsi, ceux d'entre eux qui peuvent se trouver dans quelque emploi public, comme le département des postes, etc., pourraient s'en retourner réfléchir à leur aise, et examiner soigneusement s'il ne serait pas besoin, dans leurs bureaux, d'une conversion, d'une régénération ou réorganisation partielle ou complète. La réflexion et l'examen faits, nous n'avons aucun doute qu'ils ne trouvaissent amplement à s'occuper.

LE QUEBEC SPECTATOR.

Nous avons reçu les deux premiers numéros de ce nouveau journal, publié à Québec aux bureaux de MM. Côté et Cie., et rédigé par M. S. McCoy, écrivain. Sous le rapport typographique, il est inutile de dire que le *Quebec Spectator* ne le cède à aucun autre journal puisque la réputation de M. Côté et Cie. est déjà parfaitement établie. Quant à la rédaction, nous pouvons dire qu'elle est et sera bonne. M. McCoy est un jeune monsieur Irlandais déjà avantageusement connu à Québec, et dont les principes politiques doivent être les mêmes que ceux de la presse réformiste. Nous engageons fort nos concitoyens à s'abonner à ce journal; c'est un nouveau défenseur de nos droits, c'est un champion de la bonne cause. Pour donner une idée de la rédaction de ce journal nous traduisons l'extrait suivant relatif à la colonisation des townships: "A quoi, dit-il, doit-on attribuer, d'une manière spéciale, les progrès rapides des Etats-Unis en richesses et en importance? Comment peut-on expliquer l'apparition soudaine de villes et de cités là où, il n'y a que vingt ans, on n'entendait que les cris des oiseaux et des bêtes sauvages? Tout cela est dû à l'esprit aventureux et entreprenant qui a engagé quelques hardis voyageurs à quitter le cercle privé des amis et des proches, et à s'enfoncer dans la profondeur des forêts, jusqu'à ce qu'il ait rencontré un terrain fertile. Là, avec courage et persévérance, il s'établit; il se fait à la hâte une cabane, et bientôt la brise emporte au loin le bruit d'une industrie active, et ce sol, qui n'avait pas encore reçu depuis la création l'empreinte du pied de l'homme, se trouve en peu d'années foulé par les pas actifs de milliers d'êtres humains. De là l'importance agricole que possèdent à ce moment Chicago et l'Illinois. De là la belle position des Etats-Unis qui peuvent envoyer les produits de leur sol sur tous les marchés du monde, et qui peuvent nourrir gratuitement les enfants affamés d'autres nations! Nous engageons donc le peuple du Canada, spécialement les Canadiens-Français à persévérer énergiquement dans la noble entreprise qu'ils ont si bien développée le Rév. M. O'Reilly, pour la colonisation des townships de l'Est; et pour notre part, nous contribuerons, par tous moyens en notre pouvoir, à la réalisation de ce projet magnifique."

LE BRITANNIA.

Hier à midi, le télégraphe a signalé l'arrivée du steamer *Britannia*, parti de Liverpool le 22 avril. Les prix du grain sont plus fermes. Les provisions du dehors sont toujours peu abondantes, il y a de nombreux acheteurs, et les détenteurs peuvent réaliser des prix meilleurs. A Mark Lane: Froment Canadien et des Etats-Unis, 43s à 48. Maïs, Blé d'Inde, 24s à 27s. Demandes pour la fleur américaine, indéchiffrées. CANADA.—Etats-Unis, 26s à 27s. A Liverpool, fermé dans les prix: il y a propension à la hausse.

ANGLETERRE. IRLANDE.—Une armée Chartiste régulière s'organise. Un meeting réformiste a été tenu à Londres sous la présidence de M. Hume. 40 membres du parlement étaient présents, au nombre desquels on comptait M. Cobden. —Le bill pour "la sûreté de la couronne" a été adopté par la Chambre des Communes, à une très forte majorité. —L'Irlande est dans un état violent d'agitation. Il paraît certain que des désordres ont éclaté. Le parti d'O'Connell a dépassé les limites constitutionnelles. Le comte Shrewsbury s'est prononcé en faveur du rappel de l'union. —Les débats du procès de Mitchell, O'Brien et Meagher, ont recommencé. Thomas Steele a essayé de se suicider. —On se porte en foule aux banques d'épargne, pour retirer des dépôts.

FRANCE.—Grande confusion dans les affaires. Un complot a été formé pour renverser le gouvernement provisoire et assassiner Lamartine, ayant pour chef Ledru-Rollin. Une assemblée monstre d'ouvriers a été tenue.

ALLEMAGNE.—Toute l'Allemagne est dans un état complet d'anarchie. Dans le grand-duché de Bade, le peuple s'est soulevé contre les troupes. —Hess-Cassel: le résultat est annoncé comme formidable.

SAXE.—Dans le Nord de la Saxe, le gouvernement n'a pas été assez fort pour réprimer l'insurrection qui a éclaté.

PRUSSE.—Duché de Posen. La dette prussienne est dissoute. Berlin est dans un grand état d'agitation. Dans le duché de Posen, les Polonais ont formé des troupes. Leur armée, suivant les uns, est forte de 10,000 hommes, suivant les autres, de 22,000 hommes. Cependant l'insurrection ne paraît pas sérieuse.

DANEMARK.—Une nouvelle bataille a eu lieu à Schleswig-Holstein. —Les Allemands ont eu un léger avantage. VIENNE.—Le commerce est entièrement détruit. Il y a à Vienne un fort parti Autrichien qui attend l'occasion de se révolter.

ITALIE.—La ville de Vérone est au pouvoir de l'armée piémontaise, commandée par le roi de Sardaigne. Une attaque a été faite pour prendre d'assaut la forteresse de Peschiera, entre Brescia et Vérone, mais elle a été repoussée.

NAPLES.—Le roi de Naples a été forcé de prononcer une proclamation en faveur d'une Union indépendante de l'Italie. SICILE.—Le gouvernement a ordonné aux jésuites de quitter la Sicile.

EGYPTE.—Un mouvement révolutionnaire a éclaté en Egypte; le Pacha proclame des réformes; mais aussitôt que le calme fut rétabli, il fit décapiter les chefs de la sédition. *Ainerv.*

Nous recevons la correspondance suivante que nous nous empressons de publier. Néanmoins nous sommes forcés de remettre au prochain numéro l'introduction de M. Ratisbonne, vu le manque d'espace dans la feuille de ce jour. *M. l'Editeur,*

MONUMENT A LA GLOIRE DE MARIE. ELEVATIONS SUR LES LITANIES DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE. Tel est le titre d'un ouvrage que M. l'abbé Ratisbonne publie actuellement, en France, par divers soins, ornées de superbes gravures représentant, sous une forme symbolique, chaque invocation des litanies. Les 30 livraisons avec leurs 60 gravures forment un splendide volume, grand in-8°. Je me permet d'annoncer cet ouvrage aux lecteurs des *Mélanges Religieux* et à tous les pieux lecteurs en général, parce qu'il me paraît devoir réaliser la pensée qui domine aujourd'hui le plus grand nombre des cœurs catholiques, je veux dire la dévotion à MARIE. En effet, à ce nom seul toutes les sympathies chrétiennes sont émus, et de toutes parts les plus consolantes merveilles s'opèrent par le crédit puissant de cette Mère admirable des chrétiens. On sait notamment tout ce qu'elle a fait de bien en ce diocèse, depuis que le culte de Marie y est en plus grande vigueur; on connaît les heureux fruits des associations diverses formées en son honneur; on ressent de partout les impressions salutaires que cet élan des cœurs a données aux devoirs, aux pratiques de la religion; on comprend mieux, en un mot, que le moyen le plus sûr de parvenir au vrai culte de Dieu est celui d'y monter par le culte de MARIE. Honneur donc et reconnaissance à tous ceux qui y contribuent pour leur part; mais aussi persévérance et fidélité dans tous ceux qui sont appelés à y concourir.

Ces sentiments, ces vœux me sont venus non seulement à l'occasion de l'ouvrage ci-haut que j'ai eu devoir mentionner au public canadien; mais ils me sont surtout inspirés à la vue de l'empressement général que l'on montre, dans cette ville de Montréal, à bien célébrer le pieux *Mois de Marie* et plus encore à l'annonce de la réouverture du religieux sanctuaire de *Notre Dame de Bonsecours*. Car c'est là que se trouvent, en ce moment, tous les fervents regards des serviteurs de la Mère de Dieu; c'est vers cette Cybèle antique de notre cité, que se dirigent tous les pas et que se pressent tous les dévots enfants de Marie.

A ce point de vue les *Elevations sur les Litanies de la T. S. Vierge*, et dans quelques jours, le *Manuel du pèlerin*, que l'on imprime ici pour faciliter les exercices du pèlerinage de N. D. de Bon-Secours, seront assurément deux volumes très précieux que toutes les personnes pieuses se hâteront de se procurer et de lire. Pour mieux faire connaître le premier de ces ouvrages, je vous prie, M. l'Editeur, de reproduire dans votre intéressant journal l'introduction même que l'auteur a placée en tête de son travail. C'est, comme vous verrez, une entraînante invitation au culte de Marie, et en même temps une belle justification des nombreux hommages que les catholiques rendent à cette incomparable Reine, dans tous les pays de l'univers.

UN LECTEUR.

M. A. B. PAPINEAU.—Nous voyons par la *Gazette Officielle* de samedi qu'il a plu à Son Excellence *démètre André Benjamin Papineau*, écrivain, de la commission de la paix du district de Montréal, ainsi que de la commission des Petites causes pour la paroisse de St Martin. On se souvient sans doute que la précédente administration n'avait pas voulu démettre M. Papineau, et s'était contentée de l'adjoint. On se souvient aussi du mécontentement que cette mesure produisit, et des réclamations de la presse. L'administration du jour n'a pas eu pouvoir continuer une pareille conduite, et elle démet M. Papineau; c'était là un acte demandé par une grande partie de la presse et surtout par les habitants de St Martin.

CORRESPONDANCE DE QUEBEC

Québec, 3 mai 1848

Ma revue hebdomadaire, faite à la hâte et nécessairement à la dernière heure, pourrait offrir des interruptions dans l'ordre naturel des faits selon leurs dates, mais le motif même de cette inexactitude me mériterait peut-être l'indulgence de vos lecteurs.

Au moment où je vous écrivais ma dernière lettre, il était question de M. C. Langevin, négociant, comme candidat à substituer à M. Aylwin pour la représentation de la cité, ou de M. F. X. Méthot, artiste, pour l'un de nos concitoyens les plus propres à recevoir le mandat. A ces deux noms j'ai ajouté ceux des quatre autres messieurs que je vous ai annoncés, nous arrivons au chiffre rond de six candidats qui auraient à réclamer chacun une part des chances favorables de notre élection prochaine. Quelques-uns de ces divers choix seraient bien accueillis du peuple parce qu'ils sont certainement au-dessus de la critique; et quant à M. Langevin, sans parler de la haute position qu'il occupe dans notre commerce, ou s'accorde généralement à lui reconnaître toutes les qualifications nécessaires à un député de la classe mercantile, car il devait sa candidature à l'essai de réalisation de cette idée. D'un autre côté, M. Dunbar Ross vient de publier dans le *Canadian* son adresse aux électeurs, document moins remarquable encore par son étendue que par le talent avec lequel il est rédigé. Vous reconnaîtrez dans cet acte de foi politique l'élan du sentiment patriotique et libéral que je vous disais. Cependant M. Ross, tout populaire qu'il puisse être, aura à surmonter un obstacle d'un nouveau genre, je veux dire la répugnance d'un certain nombre d'électeurs à élire un avocat pour leur député. Il n'en faudrait pas davantage pour déterminer messieurs de la robe à se délier à l'avance des appâts qu'on voudrait leur tendre au détriment de leur mandat législatif. D'ailleurs le préjugé qui prend naissance à leur égard est visiblement futile, et si jamais il influait sur le sort des candidatures, les résultats en seraient bientôt appréciés à leur valeur.

D'ici à quelques temps une assemblée générale des électeurs de la cité fixera leur choix d'une manière définitive. Dès ce moment d'honnêtes citoyens s'efforcent de rallier la portion canadienne à la portion irlandaise des électeurs, et cet objet est, sous tous les rapports, digne de leur sollicitude. De vils intérêts ont naguère suscité des causes de division entre ces deux sections importantes des habitants de Québec, dont le rapprochement est nécessaire à tant de titres. Mais cette rupture arrive à son terme; des hommes de confiance travaillent de part et d'autre à le réparer, et parmi ceux auxquels doit échoir le mérite de cette conciliation opportune se distingue W. Tins, jeune monsieur de savoir et possédant à un degré remarquable le talent de la parole.

J'ai pu par inadvertance de vous dire que la St. George, fête patronale de nos compatriotes anglais, avait été chômée à Québec, le 24 avril, avec la pompe qui tous les ans honore parmi eux cette époque. La société St. George en cortège nombreux et décorée de ses insignes parcourut la ville aux sons de la musique et fut accompagnée des membres du comité de régie de la société St. Jean Baptiste, portant la bannière et le drapeau magnifiques de cette institution.

Avant-hier M. Caron président à l'Asile-Champêtre un dîner splendide commandé en son honneur par les officiers du 2e bataillon de Québec dont ce monsieur est le colonel. La bande canadienne, dirigée par M. Sauvageau, enrichit cette réunion par le choix des pièces musicales et par le charme de l'exécution. L'abandon de ce banquet satisfit tellement les convives qu'il avait réunis un nombre d'environ quarante, qu'ils le prolongèrent très convenablement jusqu'à la douzième heure. Ce peu de mots en dit assez sur les agréments que présente aux amateurs l'Asile-Champêtre tenu par M. Blanchard.

Samedi dernier, une maison en brique, située à St. Roch et dont la construction était presque achevée, s'éroula par un vent très fort du sud-ouest. Cet accident atteint M. Pierre Lapointe, son propriétaire, et l'un des incendiés de 1845.

Notre cour des sessions trimestrielles de la paix terminées le 30 avril a été suivie de vingt sept accusations; dans ce total sont compris neuf acquittements et dix-huit condamnations. Il y eut outre cela de jugés plusieurs appels des juridictions sommaires.

Cinq vaisseaux d'outre-mer sont en ce moment mouillés dans la rade.

La diminution du travail dans les chantiers et la détresse de la classe ouvrière sont encore les mêmes.

La grande rue St. Jean de Québec s'embellit depuis quelques mois de constructions nouvelles adaptées au goût moderne. L'érection de l'église du faubourg St. Jean se poursuit avec activité.

Les grands événements de l'étranger donnent lieu à de naïves impostures. Un quidam affirmait, il y a peu de jours, que M. Guizot, l'ex-ministre des affaires étrangères de France, était à Québec, qu'il l'y avait vu et en avait même obtenu un accueil flatteur. Cette nouvelle eut un commencement de circulation, mais elle cessa de faire écho dès qu'on eût appris de quelle source elle provenait.

Il est un autre fait un peu plus réel, mais toutefois mystérieux, et à ce point que le bon peuple en soit étonné; ce fait, le voici: en 1847, le gouvernement promit des médailles aux officiers de la dernière guerre. Plusieurs mois se sont écoulés, et malgré les demandes répétées faites à ce sujet de la part de ceux qui ont droit à cette distinction, rien ne leur est parvenu. Les médailles sont demeurées à l'état de projet comme ce projet lui-même. Quelle en est la raison, soit-ce parce qu'un n'a point nommé un député adjudant-général de milices pour le Bas-Canada? Non, sans doute; et cependant le fait est énigmatique.

Mais à propos d'énigmes, en voici une autre dont je vous donne en dix à devenir le sujet, à moins d'une perspicacité meilleure que la mienne; ce qui ne serait point miraculeux.

Pétillant et plein de chaleur, Rarement avec moi l'on dort ou l'on s'ennuie; Je goûtais la mauvaise humeur, J'allais la mélancolie. En Europe, en Asie, on vante ma vertu; Autant que moi jamais étranger n'a su plaire; On m'accueille en tous lieux, et je suis devenu Un superflu tout nécessaire. La solution dans ma prochaine.

ERASME.

M. le Rédacteur.—Le *Journal de Québec*, dans son dernier No. déplore avec raison le peu de zèle que l'on montre ici pour le projet de la colonisation des townships; mais ne pourrait-on pas attribuer avec justice cette apathie des citoyens généralement à l'indifférence, au manque d'activité des officiers nommés à la dernière assemblée publique? Qu'ont fait ces messieurs depuis, lors? ont-ils cherché à organiser officiellement l'association? ont-ils annoncé sur les journaux, sur des affiches placardées aux coins des rues,

que des listes de souscriptions étaient déposées dans tel et tel endroit en ville et dans les faubourgs, et que les gens de bonne volonté eussent à venir y mettre leurs noms comme décurions ou centurions? Ont-ils cherché à se mettre en rapport avec les compagnies, à y faire organiser des comités locaux? sont-ils entrés en pourparlers avec le gouvernement, avec les compagnies des terres, pour savoir où il serait plus avantageux, plus facile de diriger les premiers colons canadiens? Non, monsieur, ils n'ont rien fait! rien du moins qui soit venu à la connaissance du public.—Mais au milieu de cet engourdissement si regrettable, et qui promet de nous être si funeste, s'il ne cesse bientôt, il est consolant d'apprendre les admirables efforts du Rev. M. BOUCHER, curé de St. Ambroise. Cet infatigable, ce persévérant pasteur ne s'est pas contenté, comme d'habitude, de parler, de passer des résolutions, de montrer de l'enthousiasme pendant quelques heures; il s'est mis à l'œuvre immédiatement, sans délai, sans hésitation, et avant que vous n'ayez publié cette correspondance, il sera parti de Lorette avec une COLONIE de JEUNES CANADIENS de sa paroisse, pour aller fonder à s'établir sur les rives fertiles du SAGUENAY! C'est ainsi que par le zèle, par les soins de ce digne prêtre, une NOUVELLE PAROISSE CANADIENNE-FRANÇAISE va se former; que l'on y verra fleurir notre sainte religion, notre langue, nos mœurs. Ah! honneur à l'homme, au citoyen, au prêtre qui sait ainsi comprendre ses devoirs, et à le courage de les remplir, sans se laisser arrêter par aucun obstacle! Et le même zèle pour la propagation de notre foi, pour l'extension de notre divine religion, le même amour de la patrie et de ses institutions, n'anime-t-il pas chacun de nos curés? ne fait-il pas battre leur cœur? Pourquoi donc un tel exemple resterait-il sans imitateurs? Pourquoi ne verra-t-on pas chacun d'eux se mettre aussi à la tête d'une petite colonie, et consacrer quelques jours à l'établissement d'une nouvelle paroisse? Ne sont-ils pas assurés d'avance de l'approbation, de l'encouragement de nos vénérables évêques, qui n'ont pas hésité un instant à accepter la présidence de l'association? Puisse l'histoire du Canada avoir à redire un jour que cette œuvre si noble, si patriotique, si sainte, commencée par le zèle missionnaire de Sherbrooke, a été soutenue jusqu'à la fin, a été accomplie par le CLERGE CANADIEN!! Elle est digne de lui; et se montrera digne d'elle!

X. Y.

Québec, 6 mai 1848.

M. le Rédacteur,

J'ai vu dans un des derniers numéros de votre intéressant feuille qu'un journal protestant de Montréal a accusé sans preuves les catholiques de faire des conversions par force. Je vous prie de ne permettre de lui demander d'ajouter, aux réponses que vous recevrez sans doute de sa bonne foi, l'extrait suivant d'un journal protestant; le *Witness* ne devra pas s'en étonner puisque je ne lui demande que de citer un fait reconnu, qu'il doit être le premier à réprover, et que, lui, n'a pas rougi de demander à un journal respectable de reproduire les sorties furibondes d'un moine apostat. D'ailleurs l'article n'est pas long et il est du *Spirit of the Times*. Le voici.

CAS ÉTRANGE DE BIGOTERIE.

«Le *Freeman's Journal* de New-York rapporte un cas récent de bigoterie arrivé dans cette ville et qui est vraiment étonnant (amazing). Une femme catholique tomba malade dans la maison d'industrie, et, en attendant de mourir, elle demanda instamment à plusieurs reprises la permission de voir un prêtre. Les personnes en charge de l'établissement refusèrent de le permettre, lui disant qu'un prêtre ne pouvait lui faire aucun bien, et lui amenèrent trois ou quatre ministres protestants. La femme malade parvint à la fin une file de la maison d'aller chercher un prêtre, mais lorsqu'il fut venu, les gardiennes refusèrent de lui laisser voir la malade. Elle fut enfin transportée à l'hôpital où «toute la vérité fut connue. Comme protestant nous sommes dégoutés d'une bigoterie aussi pillable!»

En finissant je recommanderai au rédacteur du bienveillant *Witness* de lire l'ouvrage d'un M. Melville, voyageur protestant qui donne des détails vraiment charmants sur la manière dont les ministres protestants à Tahiti forcèrent les insulaires de se rendre à leur chapelle. Ils ont tout simplement des espèces de conducteurs chargés de les inviter à grands coups de fouets. C'est ce que dans son indignation il appelle «whippers in of the congregation.»

Je ferai peut-être passer un triste moment à votre confrère, M. le rédacteur, mais je crois que la justice permet que l'on demande la rectification des faits et même que l'on rétorque les arguments.

Agrez, M. le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

UN CATHOLIQUE.

Le 30 avril, 1848.

FAITS DIVERS.

O. R. GOWAN.—M. Gowan est à Montréal, pour les affaires de son département, dit-on.

VEUVE ADDY.—Mme. Addy, qui demandait à la corporation un indemnité pour les dommages faits à sa maison durant les élections dernières, vient d'en obtenir la somme de £6 6 0 qu'elle réclamait malgré la contre-pétition de MM. Labrèche-Viger et Doutre.

AQUEDUC.—M. E. Dupré vient d'être nommé commis de l'aqueduc de Montréal avec un salaire de £150.

CHAMP-DE-MARS.—La troupe de musiciens du 77e régiment doit jouer sur le Champ-de-mars tous les mercredis à 4 heures du soir.

COLLÈGE MCGILL.—Le 5 courant, 16 étudiants en médecine ont reçu au collège McGill le degré de docteur en médecine et chirurgie. Parmi ces nouveaux diplômés, nous remarquons les noms de MM. P. F. Longpré, E. F. L. Painchaud, André Séguin et L. Lejailleux. MM. Daniel Arnold et Wolfred Nelson ont reçu le degré honoraire dans la faculté de médecine.

NOMINATIONS.—La *Gazette officielle* de samedi contient, entre autres nominations, les suivantes: John Eden, écrivain, inspecteur du revenu pour le district de Gaspé; Louis Labrèche-Viger, écrivain, avocat, etc.; Hiram Johnson, écrivain, arpenteur pour la Province.

ESPRIT D'ENTREPRISE.—C'est avec la plus grande joie que nous voyons par les journaux de Québec que le vapeur *Britannia* doit naviguer régulièrement, trois fois chaque semaine, entre Québec et Batiscan, tout en arrêtant au plateau, à St. Jean Deschaillons et à Gentilly. Il y a longtemps que la nécessité d'une pareille entreprise était vivement sentie; aussi applaudissons-nous à la nouvelle qui nous en annonce la réalisation. Espérons que les entrepreneurs propriétaires du *Britannia* rencontreront un encouragement suffisant, et que leur exemple trouvera des imitateurs sur d'autres parties de notre beau fleuve.

GROSSE-ISLE.—Le *Morning Chronicle* nous apprend que le Dr. Douglass, le Capt. Ingall, et M. Patry architecte, sont descendus à la Grosse-Isle vendredi pour choisir l'emplacement des nouvelles casernes pour le détachement de troupes qui doivent y stationner durant l'été.

ÉLECTION.—Nous voyons par le *J. de Québec* que Jos. Légaré, fils, écrivain, se présente comme candidat pour la prochaine élection; M. Dunbar Ross est aussi sur les rangs. Ces deux messieurs sont des réformistes.

SPORTNEUF.—On rapporte qu'il y a un navire échoué près de Portneuf.

LANCES.—Le 3 courant, il y a eu quatre vaisseaux lancés à Québec; un d'eux a souffert quelque avarie, par suite d'un choc contre un quai. Ce dommage sera, dit-on, bientôt réparé.

TROIS-RIVIÈRES.—Il vient de se former à Trois-Rivières par les jeunes gens une association, dont le but est la propagation des connaissances utiles et l'instruction mutuelle. La nouvelle société a pour nom: «Union et réforme.» On nous annonce qu'elle doit avoir une chambre de lecture où se trouvera un grand nombre de journaux, et probablement plus tard une bibliothèque publique. Nous ne pouvons que féliciter la jeunesse de Trois-Rivières de cette entreprise; bien dirigée, elle ne pourra manquer de leur être utile et honorable.

COCARDE RÉVOLUTIONNAIRE.—Le *Mercure* de Québec dit que la cocarde révolutionnaire de France a paru à Québec ces jours derniers, portée par trois étrangers. Elle est de la grandeur d'une pièce de trente sous; le centre en est blanc, le bleu vient ensuite, et le tour en est rouge.

UN AVIS DÉLICAT.—La *Gazette* de Sherbrooke raconte avec éloges l'acte de M. Duchesnay, qui a fait présent à son comté de £50 à lui accordés comme membre du parlement. Elle ajoute que si M. Duchesnay eût été le représentant de Sherbrooke, il aurait probablement donné ces £50 pour la réparation du pont d'Aylmer ou de Moie's Hill!

COL. PRINCE.—Nous voyons par les journaux du Haut-Canada que les électeurs du comté d'Essex viennent de reconnaître le colonel Prince pour sa conduite durant la dernière session du parlement!!!

FAMINE.—La *Gazette* de Gaspé dit que la famine est très grande dans le district, les patates ayant manqué.

—Le gouvernement a accordé permission au *Dallas* et au *Jefferson*, deux bateaux à vapeur appartenant au département des revenus des États-Unis, de descendre par le St. Laurent à un port quelconque de l'Atlantique. *Canadien*.

ROCHESTER.—Durant l'année 1847, 258 bateaux pour les canaux ont été construits à Rochester.

PORTLAND.—Il y a eu la semaine dernière une émeute à Portland durant laquelle plusieurs maisons ont été saccagées, etc. On ne dit pas qu'il y ait eu de vies perdues.

ÉMIGRÉS.—Dans le dernier mois, il est arrivé à Boston 3,500 émigrés!

CAVAIGNAC.—Le général Cavaignac a enfin accepté en France le portefeuille de ministre de la guerre.

NÉCROLOGIE.—Le sénat vient de perdre encore un de ses membres; M. Ashley, de l'Arkansas, est mort à Washington samedi à deux heures de l'après-midi.

Un autre sénateur, M. Webster, vient d'être frappé cruellement, et pour la seconde fois en quelque mois dans ses plus chères affections. Sa fille unique, Mrs. Appleton, lui a été enlevée vendredi dernier. Le malheureux père va se trouver ainsi entre les cadavres de ses deux enfants, car le corps de son fils, tué au Mexique, a dû arriver samedi ou dimanche à Washington. Par une coïncidence fatale, les deux chefs du whiggisme ont ainsi été frappés presque simultanément d'un double deuil de famille.

UN NOUVEAU TÉLÉGRAPHE.—Un anglais nommé Bain vient d'inventer un nouveau système télégraphique; si l'on en croit les partisans de cette nouvelle découverte, on peut à l'aide de ce procédé transmettre cent mille mots par minute, de sorte que l'on pourrait en une heure avoir à New-York le message du Président des États-Unis dans toute son étendue. Le brevet d'invention pris en Angleterre a été vendu \$60,000 en Amérique, à la charge de donner à l'acquéreur le temps nécessaire pour obtenir un semblable brevet du gouvernement de Washington. Si cette découverte tient tout ce qu'elle promet, la difficulté sera à l'avenir, non plus d'obtenir les nouvelles, mais de suffire à les écrire et à les publier.

INCENDIES.—La journée et la nuit de dimanche ont vu éclater à New-York douze incendies, dont sept ont consumé des écuries. Nulle part toutefois le désastre matériel n'a été considérable, bien que plusieurs chevaux aient péri dans les flammes. L'on a à déplorer la mort d'un enfant de 6 ans. *Courrier des États-Unis*.

IRLANDE.—On écrit de Dublin le 5 avril: La réponse de M. Lamartine à la députation irlandaise à Paris a été reçue aujourd'hui. Les confédérés les plus ardents affectent de le considérer comme un document d'Etat exprimé en termes circonstanciés qui cachent une certaine sympathie.

—Madame Guizot, mère de l'ex-président du conseil de ministres, est morte vendredi 31 mars à Brompton. Mme Guizot était âgée de 83 ans.

—On lit dans le *National*: Il a disparu des Tuileries deux énormes portefeuilles où Louis-Philippe gardait sa correspondance la plus curieuse, et plaçait les pièces au moyen desquelles il pouvait user de représailles contre les hommes qui songeraient à se tourner contre lui ou contre les ministres de son choix. Comment ces portefeuilles ont-ils été enlevés? Ce n'est pas le 24 février, ce n'est pas dans les jours qui ont suivi; leur disparition est récente. Les nombreuses personnes, et nous sommes de ce nombre, qui auraient vivement souhaité la publication de toutes ces pièces, se perdent en conjectures.

—Le gouvernement provisoire a reçu la lettre suivante, qu'il s'empresse de publier. C'est un bel exemple que donne le chef du clergé parisien, et c'est s'associer noblement à la générosité populaire qui apporte chaque jour tant de dons patriotiques à l'Hôtel-de-Ville.

Messieurs, «Paris, le 31 mars 1847. Voici ma faible offrande; ce sont quelques couverts d'argent, les seuls qui m'appartiennent. Je me serais empressé beaucoup plus tôt de les apporter au trésor de la République, si je n'avais dû m'occuper avant tout de satisfaire aux obligations de justice et de charité qui, cette année, sont plus étendues que toutes les ressources dont je puis disposer.

«Agrez, je vous prie, l'assurance de ma haute considération. «DENIS, archevêque de Paris.»

RUSSE.—Le gouvernement Russe a annoncé aux Français qui habitent Saint-Petersbourg, qu'on ne les empêcherait pas de sortir de l'empire; qu'on consentait à les y garder, mais qu'on ne les laisserait rentrer que très difficilement.

—La composition de l'armée des Alpes est annoncée; elle sera commandée par le général Beléau.

M. Lamartine a reçu des ministres d'Espagne et de Russie, respectivement, l'assurance des dispositions les plus amicales envers la République.

Les 200,000 hommes de garde nationale ont été mobilisés comme précaution dans le cas de guerre.

—Le P. Lacordaire s'est rendu au club de l'école de médecine, et y a pris la parole aux applaudissements unanimes de l'auditoire. Il a traité plusieurs questions à l'ordre du jour avec tant de talent et une éloquence si entraînante, que personne n'a pu se résoudre à monter à la tribune après lui. Trois questions surtout ont donné lieu aux plus beaux développements; ce sont: le divorce, le traitement du clergé et l'organisation du travail. La séance a été levée au milieu des bravos, et l'illustre Dominicain a été conduit, chez lui, aux cris de *Vive Lacordaire! Vive la République!*

—Le *Moniteur des Clubs* annonce que le père Lacordaire se propose, s'il est élu député, de demander la restitution des biens de l'Église au montant de 42,000,000 de francs.

SAVOIE.—La République avait été proclamée en Savoie, mais eubulée de suite par le peuple, auquel des bandes étrangères l'avaient imposée par surprise.

ESPAGNE.—Par un décret publié dans la *Gazette de Madrid* du 1er avril, le gouvernement espagnol a décidé que la peine capable ne serait infligée à aucun des insurgés du 26 mars. Prouver ainsi qu'on est généreux quand on a prouvé qu'on est fort, c'est de la bonne politique, de la politique habile et à laquelle nous applaudissons sans réserve.

LE PATRIARCHE DE JÉRUSALEM.—La Sublime-Porte a expédié au pacha de Jérusalem la dépêche suivante datée du 8 keblil-ewel 1264 (13 janvier 1848): au sujet de Mgr Valerga, nommé par le Saint-Siège au patriarcat de Jérusalem:

«Un sujet nommé Valerga a été choisi et envoyé par le très-glorieux Pape pour résider à Jérusalem avec le titre de patriarche. Outre que ledit sujet est un homme distingué, vous savez déjà que des relations amicales ont été établies entre le gouvernement ottoman et celui de Rome. Or, comme il est dans les usages de la Sublime-Porte d'accorder sa bienveillance et de témoigner ses égards à de semblables envoyés, quand l'occasion s'en présente, nous recommandons à Votre Excellence de porter à ce personnage le respect qui lui est dû et de lui accorder la protection dont il peut avoir besoin.»

—On faisait courir le bruit, que le prince de Metternich avait l'intention de se réfugier en Angleterre, et qu'il avait écrit des lettres qui faisaient présumer que son arrivée serait très prochaine.

M. O'REILLY.—Nos lecteurs trouveront sur la dernière page une lettre de M. O'Reilly, lettre que nous les engageons à lire.

Les personnes qui veulent souscrire au *Québec Spectator* peuvent donner leurs noms aux bureaux des *Mélanges Religieux*, où se trouve déposée une liste à cet effet.

Postscriptum.

Les journaux des États-Unis, que nous recevons à l'instant, nous apprennent la mort de Mgr. Bazin, évêque de Vincennes, décédé le 22 ultimo d'une inflammation des intestins.

NAISSANCES.

A Sandwich, le 24 avril, la dame de Chs. Baby, écrivain, a mis au monde une fille.

A l'Industrie, le 2, la dame de Gaspard Tarrieu de Larivière, écrivain, a mis au monde une fille.

A Vankieck Hill, comté de Prescott, le 20 avril, la dame de J. H. Johnson, écrivain, M. P. P. a mis au monde un fils.

MARIAGE.

A Québec, le 4, P. Gingras, Junior, écrivain, a demoielle Antoinette Balzaretto, fille aînée de feu G. B. Balzaretto, écrivain.

DÉCÈS.

A Guernesey, le 31 mars, Pierre Nicolas Maingy, écrivain, à 75 ans.

En cette ville, le 6, dame Emilie Cardinal, épouse de F. M. Belling, écrivain, avocat.

A Dundee, B. C., le 3, dame Marie-Céline Masson, épouse du docteur L. H. Masson, âgée de 29 ans.

A l'Assomption, le 4, Joseph Schanche, écrivain, 53 ans.

A St. Michel d'Yamaska, le 4, Amable Paradis, écrivain, âgé de 52 ans.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT A VAPEUR POUR MOUDRE LA FLEUR ET LA FARINE D'AVOINE

MOULINS DE MONTREAL.

Coin de la rue St. Pierre et de la Ruelle Fortification. Anciennement la Fonderie de MM. HEDGE & RODDEN.

AUX FERMIERS ET DÉTAILLEURS DE GRAINS EN GROS.

LE SOUSSIGNE, venant de compléter un nouveau MOULIN à VAPEUR pour LA FLEUR, ayant trois paires de moulages Françaises, avec tout l'appareil nécessaire pour moudre le froment en fleur, est prêt à recevoir des commandes pour moudre.

Le SOUSSIGNE a aussi joint à son établissement un Moulin à FARINE D'AVOINE, capable de moudre la farine d'avoine de première qualité.

Les possesseurs de Grains, désirant le faire moudre trouveront leur avantage à favoriser son établissement, vu qu'il apportera un soin particulier à produire un excellent article.

Les termes pour moudre seront modérés. Le prix du marché sera payé pour du bon blé, de l'avoine et autres grains. JOHN BIRSS.

Montréal, 17 avril 1848. N. B. Toute espèce de grains moulus, bons pour chevaux et animaux.

COLONISATION DES TOWNSHIPS.

Montréal, mardi 25 avril 1848.

M. le Rédacteur.—Le public canadien voudra bien me permettre de lui adresser une 1<sup>re</sup> lettre sur la colonisation des townships. Le sujet n'est pas encore usé; notre but n'est pas encore, à beaucoup près, atteint. Nous en sommes encore, après toutes nos assemblées et tous nos longs discours, qu'au commencement de nos travaux. Le premier pas est maintenant fait, pas immense, sans doute; mais ce n'est toujours qu'un premier pas. Notre association fut-elle organisée dans toutes les campagnes, comme dans les deux grandes villes, aurait bien des obstacles à vaincre, avant que d'être en voie de se mettre à l'ouvrage.

Que l'on s'efforce seulement de compléter partout cette organisation. Il n'y a pas un moment à perdre. Les bons citoyens qui ont à cœur le succès de notre belle œuvre comprendront facilement de quelle importance vitale il doit être, pour nous, de voir chaque paroisse se réunir, sans délai, pour élire leurs comités locaux; et se mettre en rapport avec le comité central de chacun des deux grands districts entre lesquels se partage notre association. Je le répète, il n'y a pas un jour à perdre. Profitez des chances si heureuses de succès, que nous offrent les circonstances au milieu desquelles notre société vient de prendre naissance. Et rappelons-nous bien que jamais, en Canada, aucune association ne s'est vue, dès son apparition, entourée de plus de sympathies, ni de plus fortes et plus nombreuses garanties de protection de la part des autorités, de support de la part de la grande masse du peuple.

La compagnie des terres, par l'intermédiaire de M. Galt, nous cède les terres de Roxton, et toutes celles qui lui restent dans les townships, à des conditions que les plus difficiles trouveront bien avantageuses. Dirai-je que Son Excellence le gouverneur-général se montre très favorable à notre association, et pour preuve, elle vient de faire la noble donation de £20 à M. le trésorier-général? Il n'est pas besoin d'informer le pays que les membres de la nouvelle administration désirent vivement secondar nos efforts. Mais ce qui doit exciter le zèle de tout le monde, c'est l'espoir bien fondé que nous avons d'obtenir les terres de la couronne à des termes tels que quiconque n'en voudra pas profiter sera un insensé.

Voilà ce qu'il est bon que tout le monde sache dès à présent. J'ajouterai que parmi le clergé, comme parmi les laïques, tout homme qui est ami de son pays et de ses compatriotes n'hésitera pas à joindre sa voix à notre voix, et son zèle à nos efforts, pour assurer aux Canadiens-Français, à tout le Canada, les immenses, les inappréciables bienfaits d'un système de colonisation que tout conspire à faire réussir.

Si donc on m'a permis d'en appeler, avec la vivacité et la chaleur qui me sont naturelles, au patriotisme et à la religion de mes concitoyens, pour les stimuler, il y a deux mois, à s'associer pour mettre une digue au torrent de l'émigration du côté des Etats et du Haut-Canada; ou me pardonnera, à l'heure qu'il est, de m'adresser, avec toute l'énergie de mon âme, à leur amour pour leur patrie et leurs frères, afin de les engager à s'enrôler de suite dans les rangs de la nouvelle association.

Si la précipitation est dangereuse quand des obstacles temporaires s'opposent à l'exécution immédiate d'un dessin, les délais sont funestes dans une entreprise où le succès dépend d'une action prompte, universelle, énergique. L'enthousiasme populaire qui s'est manifesté en des occasions récentes, et qui dure encore dans les villes, n'aura fait que du mal, si on lui permet de se refroidir ou de s'éteindre, sans résultat pratique.

Je voudrais donc, tout en rendant compte de quelques retards inévitables que l'association a dû essayer, faire voir l'urgence nécessaire d'une action prompte et simultanée chez tous les amis de notre bonne cause.

Nous n'entendons, pour publier un programme de nos opérations prochaines, qu'une réponse quelconque à la requête présentée à Son Excellence par le comité central de régie. Cette réponse, nous en avons l'espoir, sera conforme à nos desirs, et en rapport avec les vues larges et généreuses d'un gouvernement libéral; les conditions auxquelles seront cédées les terres incultes de la compagnie de M. Galt seront publiées en même temps. De sorte que le printemps ne sera pas, avant que nous soyons à même de dire à tous les membres de l'association, quelles sont les localités dans le voisinage de Québec ou de Montréal où nous allons de suite former des établissements.

Un peu de patience donc, de la part de ceux dont l'ardeur devance des ressources peu assurées, de la marche nécessairement lente et embarrassée d'une société qui n'existe que depuis quelques jours! Un peu de patience, et nous aurons satisfait au zèle de nos amis et répondu aux objections de nos ennemis! Mais, s'il faut avoir cette louable patience, d'un côté; de l'autre, il faut mettre la plus grande ardeur à organiser les paroisses des campagnes. Quelque soit le poids de l'association des deux villes prises ensemble ou séparément, quand il s'agit d'obtenir de la législature ou de l'administration un concours effectif; combien plus puissante encore serait l'influence de cette association quand sa voix serait celle de tout le Bas-Canada? On ne résiste pas à la demande de toute une grande population quand cette demande est basée sur la justice, la libéralité, et les premiers principes de l'économie politique; quand cette demande est présentée par les représentants élus de cette même population.

Ainsi, c'est un devoir pour les Canadiens-français de s'organiser en toute hâte. Ils ont bien compris la profondeur de la plaie faite à leurs familles par ces émigrations annuelles de jeunes gens; l'entraînement dont je suis à présent témoin n'assure qu'ils sentent tout de même les avantages qui vont découler de notre association. Il ne s'agit que de nourrir, de fortifier cette sympathie pour notre œuvre.—Le clergé canadien, voyant combien notre projet peut promouvoir les intérêts de la religion et la prospérité de leur peuple, ne demandera pas mieux que de prêter à l'association

l'appui de son patriotisme, de ses lumières, et de son influence.

Dans votre prochaine feuille, je me propose de profiter de votre bonne volonté, M. le rédacteur, et de vous adresser quelques remarques qui pourront servir à mieux faire comprendre notre système pratique de colonisation. Occupé, comme je suis dans ce moment, à préparer pour la presse anglaise une brochure destinée à expliquer notre but et notre plan; et à dissiper les injustes préventions que l'on excite contre nous, je dois terminer ici cette lettre, et vous prier d'agréer la considération avec laquelle,

J'ai l'honneur d'être,  
Votre dévoué serviteur,  
B. O'REILLY,  
Minerve.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ informe respectueusement Messieurs les Curés, MM. les Marguilliers et Syndics des Paroisses, qui voudront bien le favoriser qu'il entreprendra toutes espèces de PEINTURE D'EGLISE, dans le goût de celles de l'Evêché, telles qu'Arabesques, imitations de Fresques, Architecture, Bois, Marbre, etc. s'adresser à J. CASIMIR COURVILLE, rue Panet No. 72 Faubourg Québec, ou par lettres, franchises de poste à M. A. F. TRUDEAU, Grand Vicair de la Cathédrale.  
Montréal, 25 février 1848.—3f.

P. GENDRON, IMPRIMEUR.

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL  
OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et aux public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.  
On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que :  
LIVRES, PAMPHLETS,  
CATALOGUES, BILLETS D'ENTERREMENT,  
CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES,  
CHÊQUES, POLICES D'ASSURANCE,  
TRAITES, CARTES DE VISITES,  
CONNAISSANCES, ANNONCES DE DILIGENCES,  
PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité.  
Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement.  
PRIX TRES-REDUITS.  
6 novembre 1847.

THEO. HAMEL

PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.  
L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. BOULANGER, Rue Notre-Dame.  
Ses ETUDES de PEINTURE seront visibles tous les jours depuis 9 HEURES A. M. jusqu'à 4 HEURES P. M.  
Montréal, 14 décembre 1847.

LE VERITABLE PORTRAIT DE M. H. HUDON.

D'APRES UN DESSIN D'UNE RESEMBLANCE PARFAITE EXECUTE A ROMA, D'APRES NATURE.  
LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir une gravure magnifique en FAC SIMILE du dessin ci-dessus.  
L'acquisition du Portrait de ce pieux Prêtre et de ce bon citoyen que vient de perdre le pays, sera pour la plupart de nos compatriotes un doux souvenir de dévouement, de religion et de patriotisme.  
Prix de chaque copie 25.  
CHAPELEAU & LAMOTHE,  
Vis-à-vis le Séminaire.

LE VERITABLE PORTRAIT DE S. S. PIERRE IX.

PEINT D'APRES NATURE, A ROMA, EN 1847, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE de 28 pouces de haut sur 22 pouces de large!!  
CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chef-d'œuvres de l'Ecole Italienne, sera BIENTOT mise en vente chez les Soussignés.  
L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APOTRE DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIERRE IX ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'un SI EXCELLENT PONTIFE.  
Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui mériteront sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens.  
CHAPELEAU & LAMOTHE,  
RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SEMINAIRE.  
Montréal, 19 novembre 1847.

ARCHITECTURE.

OHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis Haute-Ville Québec.

A VENDRE.

AU VILLAGE ST. PAUL, un EMPLACEMENT de 50 pieds du front sur 100 pied de profondeur, avec maison en pierre d'un étage et dépendances. S'adresser au village St. Paul à M. FRANÇOIS ARCHAMBAULT, et au village de l'Industrie à M. CHARLES GOUÉ.  
Village St. Paul, 30 mars 1848.

CLOCHES D'EGLISES

LE SOUSSIGNÉ, ayant été dans l'habitude de faire venir de PARIS ou de LONDRES des cloches d'Eglise, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'ils se chargeront de faire venir cet article, d'anciens poids qu'il pourront désirer.—Pour renseignements, s'adresser chez Messieurs E. & N. HUDON, Rue St. Paul.  
LOUIS DE LAGRAVE

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE J. B. ROLLAND, 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières : le tout à des PRIX TRES-REDUITS.  
Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., à des prix qui que ce soit. Voir ses prix avant de l'acheter ailleurs.  
J. Bte. ROLLAND.  
Montréal, 5 novembre 1847.

Librairie ECCLESIASTIQUE

Le soussigné ont l'honneur d'annoncer au public et à leur amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.  
Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortent de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.  
CHAPELEAU ET LAMOTHE.

AVIS

DANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER de MAI prochain, JOUR DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,200 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHIELINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance.  
Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chielins courant, payables par semestre.  
Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien.  
Nous prions toutes les personnes, amies de notre journal, de vouloir faire connaître le présent avis, dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangeront avec nous, nous couvriront, en le reproduisant, un service que nous leur rendrons dans l'occasion.  
On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lacombe, et chez MM. J. & O. Crémazie, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville.  
A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain, No. 3, Rue St. Vincent.  
STANISLAS DRAPEAU, PROPRIETAIRE.  
Québec, 17 mars, 1848.

ORNEMENTS D'EGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILARD DE NEW-YORK.

ANNONÇANT à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.  
Au bon-vouloir et à l'Encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL. L'Acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans le prix de ces objets, où les progrès de la Dureté et de l'Argenture, surtout en imitation, mettent en défi les plus habiles contrefaçeurs.  
Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.  
Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ.  
L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES.

—AUSI— CROIX DE CHASUBLES EN DRAP D'OR avec broches à RELIEFS en or, argent et couleurs. DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or. (couleurs assorties) en or et couleurs. GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants. Damas brochés en or et couleurs. (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix. GARNITURES COMPLETES N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et es Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOLES ET VOILES DE BENEDICTION. Les Etoles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités

ETOFFES ORNEMENTS. Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d'écus nouveaux.) Moire d'or à reflets riches et brillants. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs. Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'EGLISE. LE Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Oratoires Ciboirs Encensoirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes. MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exprès (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article. On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à J. C. ROBILARD, No. 84, Cedar St. New-York.

ACADEMIE POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

QUI sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SOEURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles que dirigent les Soeurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise; les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêtes à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur raison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier; cependant il serait bon de voir les Soeurs à ce sujet. On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, la fin de juillet, ou au commencement d'août.

A la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public, des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès.  
St. Jean, août, 1847.

MANUEL DE TEMPERANCE, LE R. P. CHINIQUEY.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES. Se vend chez M. M. FABRE & CIE. " " MM. CHAPELEAU & LAMOTHE. " " A L'ÉVÊCHE.

THE PILOT

And Journal of Commerce. Se publie le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI matin, au Bureau, No. 3, Place d'Armes, Montréal.—Souscription—CINQ PIASTRES par année.

The Weekly Pilot, Se publie tous les VENDREDIS matins, pour les campagnes.—Souscription, TROIS PIASTRES par année. W. H. HIGMAN & T. DONOGHUE, Imprimeurs, Éditeurs et Propriétaires.

Les livres et autres ouvrages d'imprimerie sont exécutés proprement à ce Bureau. 13 avril.

A VENDRE

LE SOUSSIGNÉ offre en vente, à des CONDITIONS TRES MODÉRÉES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir: 1<sup>o</sup> UN EMPLACEMENT situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Eglise, bâti de Maison, boulangerie, Laiterie, Grange, Hangar, Ecurie et autres Bâtimens; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hotel ou Maison de Pension, et occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près de la meilleure situation pour ce genre de commerce.

2<sup>o</sup> UN EMPLACEMENT situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre, aussi dans un lieu très rapproché de l'Eglise, avec les Bâtimens dessus construits, consistant en Maison, Ecurie et autres Bâtimens.

3<sup>o</sup> UN terrain situé au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâti de Maison Etable et autres Bâtimens.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANAT ROMCALD CHARRIER ECR. Avocat, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie. ETIENNE PARTENAIS.  
Montréal, 21 février 1848.—qj.

L'Avenir, JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.

Paraît tous les samedis sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens. L'abonnement est de 10c. par année payable d'avance. On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 21 rue St. Vincent, à Québec chez M. S. Drapeau, agent, et aux Trois-Rivières chez M. P. Nourie, agent.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES payables d'avance, frais de poste à part. Les ALLIANCES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

—PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 20 2 6  
Chaque insertion subséquente, 0 0 7  
Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 0 4  
Chaque insertion subséquente, 0 0 10  
Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4  
Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1  
Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montréal, MM. FABRE & CIE., Libraires, Trois-Rivières, VAL GUILLET, ECR. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. Vic. St. Anne, M. F. PILOTE, Ptre. Direct. Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOS. RIVET & JOS. CHAPELEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.